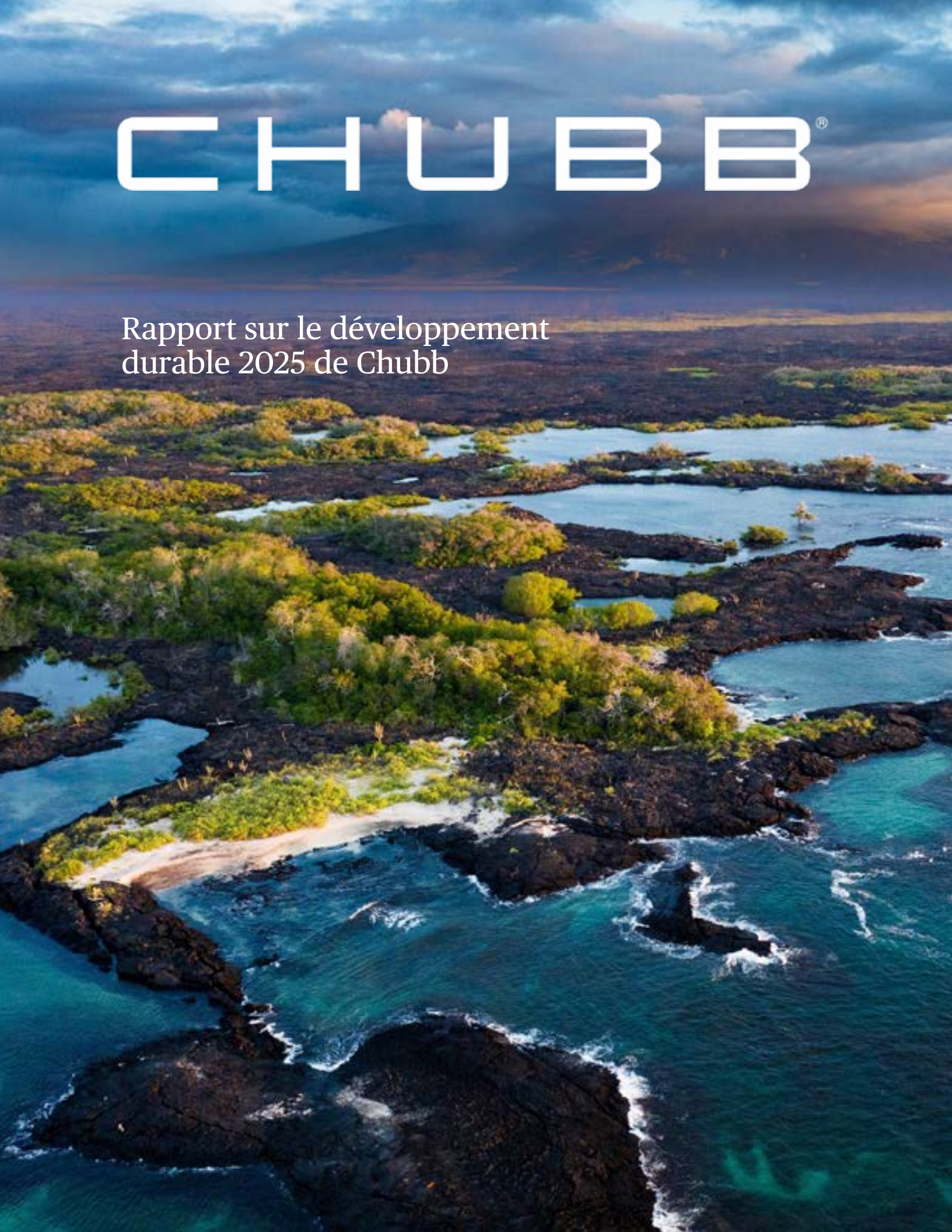


CHUBB®

Rapport sur le développement durable 2025 de Chubb



Notre approche du développement durable	1
Où trouver les publications sur le développement durable de Chubb	2
Gouvernance des risques liés à la durabilité	3
Gestion des risques climatiques	4
Changement climatique	6
Promotion de la résilience climatique grâce à la Chubb Charitable Foundation	10
Indicateurs	12
Main-d'œuvre de Chubb	15

À propos du présent rapport

Le présent rapport est rédigé conformément aux exigences de l'article 964b du *Code des obligations* (Suisse) et s'aligne sur les normes IFRS S1 et IFRS S2 de l'International Sustainability Standards Board (ISSB), dans la mesure du possible. Il fait également office de divulgation de Chubb sur le climat aux termes des exigences de rapport de l'*Ordonnance relative au rapport sur les questions climatiques* (Suisse) et de l'enquête sur les risques climatiques de la National Association of Insurance Commissioners.

Modèle d'affaires de Chubb

Chubb Limited, dont le siège social est situé à Zurich, en Suisse, et ses filiales directes et indirectes, est une société mondiale d'assurance et de réassurance. Présente dans 54 pays et territoires, Chubb offre des produits d'assurance de dommages pour entreprises et particuliers, d'assurance santé, de réassurance et d'assurance vie à un large éventail de clients, ainsi que des services de gestion des risques, de maîtrise des pertes, d'ingénierie des risques et de gestion des réclamations complexes. Nous offrons également des produits d'assurance spécialisés dans les domaines de la responsabilité des administrateurs et dirigeants et des risques financiers, de l'assurance des dommages particuliers, des assurances Umbrella et complémentaires, ainsi que dans des créneaux tels que l'aviation et l'énergie. La branche d'assurance des particuliers de Chubb comprend les produits d'assurance propriétaires occupants, automobile, objets de valeur, Umbrella et bateau de plaisance. De plus, nous fournissons des produits d'assurance santé et d'assurance vie aux particuliers dans certains pays. Chubb offre ses solutions aux catégories de clients suivantes : les multinationales et les petites et moyennes entreprises à qui elle offre des produits d'assurance des dommages et des services d'ingénierie des risques; les particuliers fortunés qui possèdent des actifs importants à protéger; les particuliers qui souscrivent une assurance vie, une assurance accidents, une assurance santé complémentaire, une assurance propriétaire occupant ou une assurance automobile sur certains marchés internationaux; les particuliers fortunés aux États-Unis et les personnes en quête d'une protection d'assurance personnelle spécialisée; les entreprises et groupes d'affinité qui offrent ou fournissent des programmes d'assurance santé et d'assurance vie à leurs employés ou leurs membres; et les assureurs qui gèrent des engagements, à qui elle fournit des produits de réassurance. Les activités de Chubb sont axées sur six segments : l'Assurance de dommages des entreprises en Amérique du Nord, l'Assurance de dommages des particuliers en Amérique du Nord, l'Assurance agricole en Amérique du Nord, l'Assurance générale à l'étranger, la Réassurance mondiale et l'Assurance-vie¹.

¹ Pour en savoir plus sur Chubb, veuillez consulter le site about.chubb.com/citizenship.html (en anglais) et également le rapport annuel 2025 de Chubb Limited disponible à l'adresse <https://investors.chubb.com/financials/annual-reports/default.aspx> (en anglais). Le présent Rapport sur le développement durable, comme notre Rapport annuel 2025, couvre l'exercice financier 2025. À moins que le contexte n'indique autrement, toute mention de « nous », « notre/nos », « Chubb » ou la « Société » dans le présent rapport renvoie à Chubb Limited et à ses filiales consolidées.

Notre approche du développement durable

En tant que compagnie d'assurance mondiale, notre rôle consiste à évaluer et à gérer les risques, en nous appuyant sur des données et des preuves scientifiques. Nous sommes témoins, dans le cadre de nos activités, des manifestations des changements climatiques dans la fréquence et la gravité croissantes d'événements de catastrophes naturelles qui se traduisent par une augmentation des sinistres liés aux feux de forêt, aux ouragans et aux inondations. À mesure que nous élaborons notre réponse à ce risque en évolution, nous nous appuyons sur l'important consensus scientifique selon lequel les émissions de carbone d'origine humaine contribuent aux changements climatiques.

Nous reconnaissons également que les besoins énergétiques mondiaux s'accroissent au fil du développement des sociétés et des avancées de la révolution numérique. La réalité est que la transition vers une économie à faibles émissions doit s'effectuer de manière ordonnée et équilibrée en tenant compte des besoins de sécurité et d'accessibilité de l'énergie. Les combustibles fossiles continueront de faire partie du mix énergétique mondial dans un avenir prévisible, mais leur production et leur gestion peuvent se faire de manière responsable afin de garantir à la fois la sécurité énergétique et la stabilité climatique.

En tant que gestionnaire des risques de premier plan, Chubb intègre les scénarios de changements climatiques les plus probables dans ses évaluations des risques et ses stratégies commerciales à court et moyen terme. La lutte contre les effets du changement climatique requiert un ensemble de solutions qui concilient les besoins énergétiques actuels et la nécessité de maîtriser les risques climatiques. L'industrie des assurances a une occasion unique de soutenir la résilience mondiale grâce aux produits d'assurance traditionnels et en tirant parti des données pour stimuler les investissements dans les solutions de résilience et contribuer à l'atténuation des risques. Chez Chubb, nous traitons ces risques et saisissons ces occasions grâce aux trois piliers de notre stratégie climatique :

- 1. Assurer la transition grâce à Chubb Climate+ :** Grâce à notre pratique spécialisée Chubb Climate+, nous mettons à profit notre expertise mondiale de souscription et d'ingénierie des risques pour soutenir le déploiement des entreprises opérant dans le secteur des nouvelles énergies et des technologies propres.
- 2. Mettre à contribution nos données grâce à Chubb Resilience Services :** Chubb Resilience Services développe des outils pour aider les clients à évaluer les risques physiques liés aux changements climatiques, à comprendre l'incidence potentielle de ces risques sur leurs activités ou leurs biens, et à élaborer des stratégies d'atténuation.
- 3. Collaborer avec les industries à fortes émissions sur la base de critères techniques de souscription :** Nous avons établi des critères de souscription axés sur le climat pour les industries à fortes émissions. Ces critères traduisent une approche axée sur l'engagement dans le cadre de laquelle nous évaluons les indicateurs d'émission associés aux risques que nous assurons. Notre expérience démontre qu'il est plus efficace de collaborer avec les assurés et de leur offrir un soutien technique pour réduire leurs émissions, plutôt que de se désengager de certains secteurs.

Chubb maintient son engagement à faire rapport de manière transparente sur les enjeux importants de développement durable et à veiller à la mise en œuvre de ses politiques. Notre approche est guidée par les exigences légales applicables et notre évaluation de l'importance relative financière des enjeux de développement durable. Chaque année, une équipe de cadres supérieurs de Chubb mène une analyse de l'importance relative des enjeux liés de développement durable, qui nous aide à déterminer la portée et le contenu de nos divulgations. En préparant cette analyse de l'importance relative des enjeux liés au développement durable, nous évaluons les exigences de divulgation applicables à Chubb Limited, à nos filiales et à nos succursales, et nous déterminons l'importance relative financière potentielle de chaque enjeu afin de décider si une divulgation est justifiée.

À mesure que les exigences légales évoluent et que les pratiques de présentation de rapports sur le développement durable progressent, nous continuerons d'adapter notre approche au besoin.

Où trouver les publications sur le développement durable de Chubb

Conformément au paragraphe 63 de la norme IFRS S1 de l'ISSB, le présent Rapport sur le développement durable ne reproduit pas les renseignements qui figurent dans les autres documents financiers et réglementaires ou les autres publications de Chubb. Un index indiquant où trouver ces informations dans le présent rapport et dans les autres publications de Chubb est fourni ci-dessous.

Sujet principal	Sous-sujet	Où le trouver
Gouvernance des risques liés à la durabilité	L'engagement du Conseil d'administration en matière de développement durable	Pages 3-4; Circulaire de sollicitation de procurations 2026 (« Surveillance des risques et gestion des risques par le Conseil d'administration »)
Climat	Données sur les émissions de gaz à effet de serre (GES)	Pages 12 et 13
	Pratiques de gouvernance en lien avec les changements climatiques	Page 3
	Risques et occasions liés aux changements climatiques	Pages 5, 6, 8 et 13
	Effets actuels et prévus des risques et des occasions liés aux changements climatiques sur le modèle d'affaires et la chaîne de valeur	Pages 3, 5, 8 à 9 et 12 à 14
	Plan de transition lié au climat	Page 6
	Incidence des changements climatiques sur la situation financière	Page 13
	Évaluation de la résilience climatique de la stratégie d'affaires	Pages 5 à 9
	Analyse des scénarios climatiques	Pages 3 et 5
	Gestion des risques climatiques	Page 5
	Primes nettes liées à l'efficacité énergétique et aux technologies à faibles émissions de carbone	Page 13 (Primes Climate+)
	Perte maximale probable (PMP) due aux catastrophes naturelles liées aux phénomènes météorologiques	Page 73 du formulaire 10-K de Chubb Limited 2025 (en anglais)
Main-d'œuvre de Chubb	L'égalité des genres et l'égalité salariale	Rapport EEO-1 (en anglais) : page 15
	Formation et développement des compétences	Page 15
	Emploi et inclusion des personnes handicapées	Page 5 du Code de conduite (en anglais) de Chubb
	Mesures de lutte contre la violence et le harcèlement en milieu de travail	Pages 16 à 17 du Code de conduite (en anglais) de Chubb
	Diversité	Page 15; pages 14 à 16 du Code de conduite (en anglais) de Chubb
	Travail des enfants	Déclaration mondiale sur l'interdiction de l'esclavage moderne de Chubb (en anglais)
	Travail forcé	Déclaration mondiale sur l'interdiction de l'esclavage moderne de Chubb (en anglais)
Gouvernance et conduite des affaires	Culture d'entreprise	Pages 5 à 10 du Code de conduite (en anglais) de Chubb
	Protection des dénonciateurs	Pages 11 à 12 du Code de conduite (en anglais) de Chubb
	Engagement politique	Engagement et divulgation en matière de politiques publiques (en anglais)
	Politiques de lutte contre la corruption et les pots-de-vin	Pages 33 à 34 du Code de conduite (en anglais) de Chubb
Cyberrisque		Circulaire de sollicitation de procurations 2026 (« Surveillance et gestion des risques par le Conseil d'administration »); pages 34 à 36 du formulaire 10-K de Chubb Limited pour 2025

L'identification et la gestion des risques liés à la durabilité font partie intégrante de nos activités essentielles de gouvernance et de gestion des risques.

Surveillance par le Conseil d'administration

Le Conseil d'administration de Chubb est activement impliqué dans la surveillance des stratégies, risques et possibilités de la Société en matière de changement climatique. Le Conseil d'administration reçoit régulièrement des mises à jour de la direction et parfois d'experts externes sur les questions climatiques. De plus, notre Comité des risques et des finances supervise notre fonction Gestion des risques d'entreprise, ce qui comprend une analyse approfondie des risques climatiques, y compris les risques de catastrophes liées au climat, comme l'augmentation des menaces d'incendies de forêt, l'élévation du niveau de la mer et la fréquence et l'intensité des ouragans, ainsi qu'une analyse de notre appétence au risque climatique et de nos critères de souscription. Le Comité des risques et des finances examine également les risques d'investissement liés aux changements climatiques. Notre Comité de nomination et de gouvernance supervise nos activités de citoyenneté d'entreprise ainsi que nos politiques et initiatives de durabilité, notamment en ce qui concerne les changements climatiques, l'environnement et les actions philanthropiques. Chacun des comités du Conseil d'administration rend périodiquement compte au Conseil d'administration en plénière de ses activités de surveillance des risques. Les comités peuvent également se concerter les uns les autres sur certains risques au besoin.

Processus de gestion des risques d'entreprise

Le Cadre de gestion des risques d'entreprise de Chubb est conçu pour assurer une solidité financière à long terme permettant de régler les réclamations des preneurs d'assurance, tout en créant et en maintenant de la valeur pour les actionnaires. La gestion des risques d'entreprise est un axe stratégique de l'entreprise, dirigé par la haute direction de Chubb, qui participe à la gestion et aux activités quotidiennes de la société et soutient la réalisation de ses objectifs commerciaux de haut niveau en prenant en charge un large éventail de catégories d'exposition, notamment financière, opérationnelle, stratégique et d'assurance. Chaque risque d'entreprise est évalué et géré en permanence chez Chubb.

Le Cadre de gestion des risques d'entreprise et la gouvernance des risques de Chubb sont décrits en détail dans nos autres communications publiques. En résumé, les principales fonctions de gestion des risques et leurs responsabilités sont les suivantes :

- Le Comité des risques de souscription relève du Directeur général et lui prête assistance dans la surveillance et l'examen du Cadre de gestion des risques d'entreprise. Présidé par le Directeur de la gestion des risques de Chubb, le Comité des risques de souscription se réunit au moins une fois tous les trois mois et est composé des plus hauts dirigeants de Chubb.

- Les conseils produits appuient le Comité des risques de souscription en assurant la surveillance des produits offerts par Chubb à l'échelle mondiale, en veillant à l'uniformité des normes de souscription et de tarification, en identifiant les enjeux émergents et en établissant des lignes directrices pour les accumulations pertinentes. Les comités des risques supervisent également les lignes directrices, les accumulations et les enjeux émergents relatifs aux risques connexes.
- L'Unité Gestion des risques d'entreprise relève du Directeur de la gestion des risques de Chubb et est responsable du recoupement et de l'analyse des renseignements sur les risques dans des domaines clés, notamment les risques émergents et les risques globaux à l'échelle des unités d'affaires et des fonctions.

Chubb mène un processus annuel d'évaluation interne des risques et de la solvabilité (ORSA) tel qu'exigé par la réglementation de surveillance applicable. Les activités visées par Chubb dans le cadre du processus ORSA comprennent la planification commerciale, la stratégie, le profilage des risques, l'atténuation des risques et la tolérance aux risques, l'analyse de la résistance et des scénarios, l'évaluation prospective du capital, le suivi et la surveillance, et la gouvernance. Le processus ORSA est partie intégrante du cadre général de gestion des risques de Chubb et est mené tout au long de l'année en soutien au fonctionnement normal des activités.

Risques de gouvernance spécifiques : Climat

Le risque climatique est géré au moyen de notre Cadre de gestion des risques d'entreprise, tel que décrit ci-dessus. Chubb mène un large éventail d'activités liées au climat, dont :

- l'identification et l'analyse des risques climatiques;
- l'examen et mise en œuvre de mesures de souscription et de placement appropriées liées aux changements climatiques;
- l'engagement public sur les enjeux climatiques aux côtés des représentants gouvernementaux, des organismes de réglementation, des groupes de défense de l'environnement, des experts en climat et de divers autres groupes d'intérêt;
- l'accompagnement des projets de résilience climatique par des actions philanthropiques.

Sous la supervision du Conseil d'administration, le Directeur général et le Comité de direction pilotent les activités liées au climat de Chubb et définissent les stratégies de la Société en matière de climat. Outre le Directeur général, les autres dirigeants suivants assument également des responsabilités liées au climat : 1) le Directeur des affaires juridiques, qui coordonne les initiatives de durabilité de la Société; 2) le Directeur de la gestion des risques, qui est responsable de la fonction Gestion des risques d'entreprise, y compris les risques liés aux changements climatiques; 3) le Responsable mondial des questions climatiques, qui coordonne les stratégies de Chubb en matière de climat, y compris les initiatives commerciales et de politique, et supervise nos activités internes en matière de climat et de rapports sur le développement durable; et 4) le Directeur mondial de la souscription, qui gère les processus de souscription et de gestion de portefeuille liés au climat de Chubb. Diverses équipes de direction, y compris le Comité des risques de souscription au niveau de la direction, les conseils produits et les comités liés à la gestion des risques se réunissent également régulièrement pour évaluer les risques spécifiques et le cumul des risques dans les activités et les placements de Chubb.

Risques de gouvernance spécifiques : Main-d'œuvre

Le Conseil d'administration dans son ensemble, notre Directeur général et le Directeur mondial des ressources humaines supervisent la gouvernance des questions relatives à la main-d'œuvre. La surveillance exercée par le Conseil d'administration pour les questions relatives à la main-d'œuvre se concentre sur la planification de la relève et les questions de rémunération des employés. Le Conseil d'administration est informé au moins une fois par an sur les indicateurs y afférents, notamment les embauches, les promotions, la rétention, le roulement du personnel, la diversité de la main-d'œuvre et les activités de formation et de développement professionnel.

Des politiques, programmes et pratiques sont en place pour soutenir la réalisation de nos objectifs de gestion des talents. Il s'agit notamment des mesures de protection prévues dans notre Code de conduite et de notre système de signalement par ligne d'assistance en matière d'éthique. Chubb dispose également d'un processus officiel de règlement des différends permettant aux employés de soulever des préoccupations concernant leur emploi au sein de la société. Ce processus repose sur une approche claire, efficace et équitable de résolution des problèmes en milieu de travail qui ont une incidence sur la relation d'emploi.

Chubb s'engage à offrir une rémunération et des avantages sociaux concurrentiels à ses employés dans le monde entier afin d'attirer et de retenir une main-d'œuvre hautement qualifiée, expérimentée, talentueuse et motivée. Nous procédons à des variations et des ajustements dans notre système de rémunération pour soutenir les besoins en ressources humaines de nos activités dans les marchés du monde entier. Nous utilisons divers outils d'analyse pour surveiller et corriger les écarts de rémunération fondés sur la race et le genre.

De même, nos programmes de rémunération des dirigeants sont structurés de sorte à y inclure un mélange de primes à court et à long terme, afin d'harmoniser la rémunération avec le rendement de Chubb et d'améliorer la valeur pour les actionnaires à moyen et à long terme. De plus, des évaluations des risques liés à nos pratiques de rémunération sont menées au niveau du Conseil d'administration et comprennent des discussions sur la façon dont les risques commerciaux spécifiques sont examinés et atténués dans le cadre de notre analyse des risques liés à la rémunération et de la structuration de notre rémunération.

La direction de Chubb, y compris les responsables des affaires juridiques et des ressources humaines, soumet l'évaluation des risques liés à notre programme de rémunération au Comité de rémunération et au Comité des risques et des finances pour examen. Les politiques et pratiques visant à décourager la prise de risques excessifs comprennent le Code de conduite, les lignes directrices relatives à la possession d'actions par les dirigeants, le fait de conditionner une partie importante de la rémunération des dirigeants au rendement de la Société à moyen et long terme, les dispositions de récupération et notre politique sur les opérations d'initiés et les restrictions de négociation.

Risques de gouvernance spécifiques : Conformité et comportement éthique

Certains enjeux de durabilité, notamment nos relations avec les employés et notre conformité aux lois relatives aux droits de la personne et à la corruption, exigent le respect des règles et politiques de Chubb en ce qui concerne le comportement des employés. Le Code de conduite de Chubb régit nos attentes envers nos 45 000 employés, y compris nos responsabilités les uns envers les autres, envers les collectivités où nous vivons et travaillons, et envers la société en général. Le Code de conduite qui couvre un large éventail de sujets liés à la conduite des affaires, notamment la lutte contre la corruption et les pots-de-vin et le respect des droits de la personne, est disponible ici : [Code de conduite](#). Au besoin, le Code de conduite est complété par des politiques supplémentaires dans les domaines clés de gestion des risques d'entreprise, notamment notre Politique mondiale de prévention de la corruption et des pots-de-vin et notre Déclaration mondiale sur l'interdiction de l'esclavage moderne. Ces politiques précisent nos attentes, nos pratiques et nos mesures de contrôle.

Nous encourageons tous les employés à signaler toute violation potentielle du Code de conduite, y compris celles liées à la corruption, aux pots-de-vin ou aux droits de la personne, à leurs gestionnaires, au responsable de la conformité de leur unité fonctionnelle, à tout haut responsable ou aux Ressources humaines. Les employés peuvent également effectuer leurs signalements par l'entremise de la ligne d'assistance en matière d'éthique de Chubb, s'ils souhaitent rester anonymes. Lorsque des signalements sont reçus, ils sont examinés par la fonction Conformité et confiés au personnel d'enquête approprié, qui mène une enquête approfondie sur la question. Chubb interdit strictement toutes représailles contre un employé qui, de bonne foi, introduit une plainte ou signale un comportement répréhensible.

En 2025, 99 % de nos employés ont suivi la formation sur le Code de conduite, et 100 % des administrateurs externes de toutes les entités Chubb ont signé une attestation et accusé réception du Code de conduite. Notre Chef de la conformité est responsable à l'échelle mondiale des activités de conformité, y compris le respect de notre Code de conduite.

Nous attendons également de nos partenaires commerciaux, consultants, mandataires, représentants tiers et fournisseurs de services qu'ils respectent notre Code de conduite pour les tiers. Notre Code de conduite pour les tiers énonce les attentes de Chubb aux termes desquelles ses fournisseurs sont tenus de se conformer à toutes les lois applicables, y compris celles relatives aux normes de travail et aux droits de la personne, à la lutte contre la corruption et le blanchiment d'argent, à la confidentialité des données et aux questions environnementales. Nous exigeons de chacune de ces parties qu'elle s'engage à respecter notre Code dans le cadre du processus de passation des marchés.

Gestion des risques climatiques

L'évaluation et la gestion des risques sont au cœur des activités de Chubb, et le risque climatique ne fait pas exception. Les changements climatiques peuvent modifier à la fois la fréquence et la gravité des pertes liées à de nombreux risques. Chubb est bien placé pour suivre l'évolution de ce risque et s'y adapter.

Le risque de catastrophe naturelle est géré au moyen de seuils de tolérance au risque évalué selon plusieurs indicateurs (capital, bénéfices, liquidités, part des pertes du secteur) pour atteindre divers objectifs. Il englobe notre exposition dans toutes les régions à risque du monde entier. Nos processus de gestion de l'exposition aux risques de catastrophes naturelles s'appuient sur la modélisation des catastrophes et le travail des experts internes en modélisation et en sciences climatiques de Chubb.

Au-delà de la modélisation des catastrophes, Chubb utilise divers outils pour évaluer l'incidence de différents scénarios climatiques sur nos portefeuilles d'investissement et de souscription. En ce qui a trait aux expositions aux risques physiques liés au portefeuille de souscription, notre Unité Gestion des risques d'entreprise utilise un cadre comprenant des tests de résistance et des tests de résistance inversés pour analyser l'effet financier d'événements plausibles, mais graves, et leur incidence sur la solvabilité de Chubb. Ces approches permettent à Chubb d'évaluer les répercussions potentielles d'événements de catastrophe naturelle extrêmes sur la Société et de déterminer la mesure dans laquelle ces événements pourraient entraîner des conséquences financières importantes pour Chubb (tests de résistance inversés). Pour les placements, Chubb continue de s'appuyer sur les scénarios élaborés par le Réseau pour le verdissement du système financier (NGFS).

Dans le cadre de nos activités de test de résistance, nous tenons compte de divers scénarios climatiques, notamment le scénario RCP 8.5 du GIEC. L'analyse de Chubb adopte les mêmes échéanciers que ceux utilisés dans sa planification financière, en définissant le court terme comme étant une période inférieure à deux ans, le moyen terme comme une période de deux à cinq ans et le long terme comme une période supérieure à cinq ans.

Chubb emploie divers outils et stratégies pour gérer l'ensemble des risques liés au climat dans ses activités commerciales. Il s'agit d'aspects fondamentaux du processus de souscription ainsi que d'exclusions et de critères de souscription spécifiques visant certaines industries à fortes émissions.

En ce qui a trait au processus de souscription proprement dit, nous utilisons plusieurs outils clés de gestion des risques qui s'appliquent à tous les risques, y compris les risques climatiques. Premièrement, nos relations avec nos assurés sont généralement régies par des contrats d'une durée d'un an. Par conséquent, nous pouvons réagir rapidement aux changements si nécessaire, en ajustant notre tarification ou en limitant notre engagement. Dans le cadre de notre processus habituel de souscription, nous évaluons régulièrement la nature des risques que nous assurons, notamment les changements dans les circonstances de l'assuré et de ses activités, ainsi que toute exposition qui s'étend naturellement aux risques climatiques. De plus, nous pouvons atténuer notre exposition au risque climatique en couvrant le risque de catastrophe tant sur les marchés de la réassurance que sur les marchés des capitaux, et en diversifiant notre exposition aux risques par secteur d'activité, par région géographique, par branche et par type de risque. Une perturbation du statu quo dans un marché d'assurance donné est peu susceptible d'entraîner des conséquences importantes pour la Société.

Au-delà de ces pratiques de souscription courantes, nous appliquons un certain nombre de critères de souscription liés au climat qui établissent des pratiques spécifiques pour certaines industries à fortes émissions, comme il est détaillé dans le présent rapport.

Le rôle de la modélisation des catastrophes dans la gestion des risques climatiques physiques

Grâce à la modélisation des catastrophes et à ses groupes de gestion des risques d'entreprise, Chubb est à l'avant-garde de la compréhension par l'industrie de l'assurance de l'incidence potentielle des changements climatiques sur l'exposition aux risques physiques de ses activités et de ses clients. L'impact des événements météorologiques, qu'ils soient causés par l'augmentation des concentrations de gaz à effet de serre dans l'atmosphère, l'accumulation de phénomènes naturels au cours de décennies, l'évolution des dynamiques démographiques et des modes de construction ou la diminution de la résilience des infrastructures vieillissantes, ne cesse de croître et est pris en compte dans les décisions de tarification et de souscription de Chubb.

À mesure que Chubb évalue les changements liés à l'exposition aux risques physiques, il interagit régulièrement avec des experts consultants et universitaires afin d'approfondir ses recherches et de renforcer ses connaissances.

Ouragans : Nous suivons activement les potentielles répercussions des changements climatiques –

- Des niveaux plus élevés de la mer qui entraînent une augmentation des ondes de tempête;
- Intensification rapide des tempêtes;
- L'augmentation de la capacité de l'air à retenir l'humidité, entraînant une hausse des événements de précipitations extrêmes et une augmentation du ruissellement et des inondations pluviales (crues soudaines et eaux de surface);
- Tempêtes se déplaçant plus lentement, entraînant des vents soutenus et/ou des inondations plus importantes à l'intérieur des terres.

Nous continuons d'évaluer la performance de nos modèles de prévision des ouragans et la façon dont ils pourraient être impactés par ces développements.

Inondation : Le rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) de 2022 indique qu'il est très probable que les changements climatiques aient une incidence sur les dommages causés par les inondations et les tempêtes dans les zones côtières d'Asie, d'Australie et d'Amérique du Nord. Nous appliquons une combinaison de notation des risques et de modélisation probabiliste à l'appréciation, la tarification et la gestion des risques d'inondation, avec plusieurs avancées récentes qui offrent une meilleure granularité et une couverture géographique plus étendue que les outils traditionnels d'évaluation des risques d'inondation.

Incendie de forêt : Il existe un large consensus selon lequel les tendances récentes d'incendies de forêt sont le résultat des changements climatiques qui entraînent des températures plus élevées, une prolongation des périodes de sécheresse et une augmentation de la charge de combustible. Notre modélisation des incendies de forêt aux États-Unis pour la gestion de portefeuille reflète ce niveau de risque élevé.

Stratégie climatique

Notre stratégie climatique est axée sur nos activités de souscription, qui sont au cœur de nos activités. Chubb voit une occasion importante dans la fourniture de solutions de transfert de risques visant à soutenir le développement et l'exploitation de sources d'énergie de rechange à faibles émissions de carbone. Nous prévoyons également de développer nos activités dans les domaines de l'énergie et de l'électricité dans les années à venir, et nous entendons le faire de manière responsable en soutenant nos assurés dans l'adoption de pratiques de réduction des émissions et d'atténuation des risques.

Comme nous le présentons plus en détail ci-après, les trois principaux éléments du plan de transition de Chubb sont les suivants : 1) la mise à contribution de l'expertise en souscription et en génie pour soutenir les énergies renouvelables et les technologies propres émergentes grâce à Chubb Climate+; 2) la promotion de la résilience climatique au moyen de l'ingénierie des risques et de nouvelles offres de services pour aider nos clients à renforcer leur résilience climatique grâce à Chubb Resilience Services; et 3) l'élaboration de critères techniques d'appréciation du risque pour gérer notre exposition en encourageant l'adoption de mesures de contrôle et de pratiques exemplaires dans les industries à fortes émissions.

En ce qui a trait aux risques climatiques physiques, nous explorons activement des occasions de collaborer avec nos clients sur l'évaluation et l'atténuation de ce type de risques. Nous gérons également stratégiquement l'exposition de Chubb aux risques climatiques physiques par le biais de la souscription, en utilisant notre processus de gestion des risques d'entreprise, tel que décrit plus en détail dans la section « Gouvernance des risques liés à la durabilité » du présent rapport.

Chubb Climate+

Chubb Climate+ vise à renforcer la position de premier plan de la société dans les secteurs des ressources naturelles et des technologies climatiques. Chubb Climate+ offre une vaste gamme de produits et de services d'assurance à l'échelle mondiale pour aider nos clients à mettre en œuvre leurs plans de transition climatique et à renforcer leur résilience face aux impacts physiques des changements climatiques. Cette pratique s'appuie sur les vastes compétences techniques de Chubb en matière d'appréciation du risque, de tarification, d'ingénierie des risques et de gestion des sinistres, qui regroupent les unités fonctionnelles de Chubb intervenant dans le processus de souscription dans les secteurs des énergies traditionnelles, renouvelables et de rechange ainsi que des technologies climatiques. Les clients de Chubb Climate+ s'emploient à développer ou à utiliser de nouvelles technologies et de nouveaux processus qui soutiennent la transition vers une économie bas carbone.

Notre engagement envers cette initiative se traduit dans la portée de notre activité Chubb Climate+ : En 2025, Chubb a assuré près d'un tiers des entreprises figurant dans la dernière liste Global Cleantech 100. Chubb Climate+ s'attelle à développer notre activité dans les domaines des énergies renouvelables et des technologies climatiques. Nous avons continué d'investir dans le développement de la pratique Chubb Climate+ avec l'ajout de souscripteurs dédiés dans le monde entier en 2025.

Dynamique du marché de l'énergie

Le réseau électrique mondial entre dans une phase caractérisée par une croissance rapide de la demande d'électricité portée par l'électrification et la numérisation, plus particulièrement l'intelligence artificielle (IA) et la floraison de centres de données. Les perspectives des principales organisations, soit l'Agence internationale de l'énergie (AIE), S&P Global et Rystad Energy, indiquent toutes que la demande d'électricité liée aux centres de données devrait plus que doubler d'ici 2030, croissant plusieurs fois plus vite que la demande globale d'électricité et modifiant considérablement les profils de charge et les hypothèses de planification du réseau². Ce nouveau profil de demande renforce l'impératif d'intensifier rapidement le développement de solutions de production à faibles émissions de carbone, de stockage et de flexibilité du réseau, créant ainsi d'importantes opportunités pour les fournisseurs de technologies climatiques de répondre à l'augmentation de la demande.

L'AIE prévoit que la capacité mondiale de production d'énergie renouvelable augmentera d'environ 4 600 GW entre 2025 et 2030, soit près du double des ajouts réalisés au cours des cinq dernières années, ce qui souligne le rôle central des énergies renouvelables dans la satisfaction de la demande incrémentale³. Pour soutenir la croissance de la demande des centres de données et de l'IA, les innovations en matière de technologies climatiques qui améliorent l'efficacité, l'intégration au réseau, l'approvisionnement à faible teneur en carbone et la flexibilité du système deviennent des éléments systématiquement importants des systèmes énergétiques résilients et offrent des opportunités matérielles aux assureurs et aux autres partenaires de transfert de risques.

Les efforts visant à répondre à cette nouvelle flambée de la charge se heurtent aux longs délais de développement de la production d'électricité à base de carbone. Cela renforce le rôle des énergies renouvelables et des technologies climatiques en tant que moyens relativement rapides d'accroître la capacité énergétique, même si le gaz et d'autres sources d'énergie traditionnelles continuent de jouer un rôle clé dans la sécurité et la fiabilité énergétique. Dans ce contexte, Chubb offre des solutions de transfert de risques à l'échelle de la chaîne de valeur énergétique, des carburants de remplacement aux énergies renouvelables, en passant par le stockage, l'hydrogène et les technologies climatiques émergentes.

² Agence internationale de l'énergie (AIE), Energy and AI – Energy demand from AI (2024), <https://www.iea.org/reports/energy-and-ai/energy-demand-from-ai> (en anglais); Agence internationale de l'énergie (AIE), AI is set to drive surging electricity demand from data centres (2024), <https://www.iea.org/news/ai-is-set-to-drive-surging-electricity-demand-from-data-centres-while-offering-the-potential-to-transform-how-the-energy-sector-works> (en anglais).

³ Agence internationale de l'énergie, Renewables 2025 – Renewable Electricity (2025), <https://www.iea.org/reports/renewables-2025/renewable-electricity> (en anglais).

Collaboration avec les organismes externes et engagement en matière de politiques publiques

Chubb attache du prix à l'expertise et aux contributions de collaborateurs externes dans l'élaboration de sa stratégie climatique. Nous œuvrons à l'établissement de partenariats externes et à la collaboration avec nos clients, le milieu universitaire, les organismes gouvernementaux et les leaders de l'industrie. De même, nous mettons à profit notre expertise interne pour appuyer et façonner les politiques sur des enjeux climatiques clés, tels que les régimes de divulgation en matière de durabilité, le soutien à la sécurité énergétique mondiale et l'élaboration de stratégies de résilience et d'adaptation aux changements climatiques, dans la mesure du possible.

Depuis 2022, Chubb commandite des ateliers animés par l'University of Pennsylvania pour faire progresser la discussion entre les compagnies d'assurance, les investisseurs, les organismes de réglementation, les groupes de mesure des émissions, les universitaires et les autres parties prenantes sur la façon dont l'industrie des assurances peut évaluer et surveiller les risques et les possibilités liés au climat, élaborer des indicateurs sérieux permettant de communiquer les progrès réalisés, faciliter la transition vers une économie bas carbone et promouvoir la résilience climatique. Les sujets abordés lors d'ateliers précédents comprennent l'amélioration de la divulgation de l'information climatique, les objectifs de la divulgation et la façon dont l'industrie des assurances peut faciliter la transition vers une économie à faibles émissions de carbone et favoriser la résilience. Bien que chaque atelier traite d'un thème spécifique, notre objectif demeure le même : déterminer comment nous pouvons prendre des décisions et élaborer des politiques pour soutenir la transition de nos clients vers une économie à faibles émissions de carbone et renforcer leur résilience face aux changements climatiques.

Comme nous l'avons indiqué dans nos précédents rapports sur le développement durable, la stratégie climatique de Chubb est façonnée par une approche pragmatique de notre rôle d'assureur, et nous tâchons d'éviter la collecte et la divulgation d'informations inutiles et non essentielles qui n'éclaireraient pas le processus de gestion des risques. Une partie de ce travail consiste en une évaluation continue du lien entre des indicateurs spécifiques liées au climat et à la durabilité et les risques auxquels nous et nos clients sommes exposés. Grâce à ce processus, nous nous concentrons sur les informations liées au climat qui sont essentielles pour nos activités et sur les moyens d'améliorer la qualité de nos données et de nos divulgations concernant ces enjeux.

En tant que société multinationale, Chubb et ses entités connexes sont assujetties à tout un éventail de régimes de divulgation dans le monde entier. À mesure que les organismes de réglementation adoptent de nouvelles réglementations climatiques et normes de divulgation, nous participons régulièrement au processus de politiques publiques pour partager notre expérience quant à la façon dont nous réalisons notre analyse de l'importance relative et aux points de données climatiques et de durabilité que nous jugeons comme étant importants pour nos activités. Ainsi, nous entretenons un dialogue soutenu et continu avec bon nombre de nos organismes de réglementation mondiaux concernant la réglementation liée au climat dans l'industrie des assurances, tant

par un engagement direct que par l'intermédiaire des associations commerciales locales de notre secteur. Nous nous efforçons également à collaborer de la même manière avec les organismes de normalisation, y compris l'International Sustainability Standards Board (ISSB) et le Protocole des gaz à effet de serre (GES), le cas échéant. Voici des exemples de nos engagements en 2025 : commentaires officiels sur les normes climatiques d'Aotearoa (Nouvelle-Zélande), les normes australiennes de rapport sur le développement durable et les projets de loi SB-253 et SB-261 de la Californie; rencontres en personne avec la Financial Markets Authority de la Nouvelle-Zélande et de l'Office of Insurance Commission de la Thaïlande pour discuter de la divulgation des informations climatiques.

Nous continuons également à œuvrer au progrès de l'expertise de l'industrie des assurances en matière d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques. Par exemple, Chubb est membre de SmarterSafer, une coalition nationale qui promeut des approches respectueuses de l'environnement et financièrement saines en ce qui concerne les politiques relatives aux catastrophes naturelles qui favorisent la sécurité publique.

Chubb publie un rapport annuel sur les politiques publiques et les activités politiques aux États-Unis que vous pouvez consulter [ici](#). Ce rapport contient des divulgations sur notre adhésion à des associations corporatives américaines. Comme il ressort de ces divulgations, notre adhésion à ces associations corporatives sont axées sur les questions fondamentales de réglementation des assurances, la réforme de la procédure contentieuse, et la politique fiscale et commerciale. Bien que nous collaborions avec nos associations corporatives sur les questions de politique publique émergentes comme les enjeux climatiques, cette thématique n'est que périphérique à notre engagement dans ces cadres. Chubb évalue périodiquement son adhésion à ces organisations afin de s'assurer qu'elle demeure conforme à ses objectifs de politiques publiques. Cependant, en raison de la grande diversité des questions susceptibles d'intéresser une association corporative et des intérêts divergents de ses nombreux membres, il arrive inévitablement que Chubb ne soutienne pas toutes les positions défendues par l'organisme.

Chubb mène généralement ses activités politiques et de politiques publiques par l'intermédiaire de son Groupe des affaires gouvernementales et industrielles. Les décisions concernant l'engagement sur les questions de politiques publiques, y compris l'adhésion aux associations corporatives nationales, sont prises de manière conjointe par les groupes d'affaires ou les entités de Chubb et le Groupe des affaires gouvernementales et industrielles qui est placé sous l'autorité du Directeur des affaires juridiques de Chubb. Le Groupe des affaires gouvernementales et industrielles consultent la direction et les groupes d'affaires, au besoin, sur les priorités en matière de politiques publiques, l'adhésion aux associations corporatives clés et la stratégie politique. Conformément à la loi américaine, Chubb Limited, en tant que société suisse, n'a pas le droit d'influencer ou de participer au processus décisionnel d'entités impliquées dans les élections américaines, y compris les décisions concernant les contributions, les dons, les dépenses ou les débours en lien avec une quelconque élection américaine ou concernant l'administration d'un comité d'action politique. En conséquence, ni Chubb Limited ni son Conseil d'administration ne s'engagent dans de telles activités.

Chubb Resilience Services

Chubb Resilience Services offre aux titulaires de polices Chubb actuels et aux clients externes des solutions pour faire face aux risques climatiques croissants d'aujourd'hui et en atténuer les effets sur leurs biens et leurs investissements. L'équipe spécialisée offre des solutions complètes de risques, de résilience et de reprise qui combinent nos connaissances de base en gestion des risques et une expertise approfondie en ingénierie et une modélisation climatique prospective, afin de fournir aux entreprises, aux propriétaires occupants et aux collectivités des informations essentielles sur les risques climatiques physiques auxquels ils sont exposés, à l'échelle de leur propriété individuelle ou de leur portefeuille. L'équipe fournit également des recommandations en matière de résilience fondées sur l'ingénierie et la quantification des avantages pour étayer les investissements et la prise de décisions. En collaboration avec d'autres fonctions d'entreprise, notamment l'ingénierie des risques, la souscription, les sinistres et Chubb Climate+, Chubb Resilience Services adopte une approche globale et novatrice pour répondre à un besoin urgent du marché, en soutenant les clients qui cherchent à renforcer leurs cadres de gestion des risques dans un monde de plus en plus incertain.

En septembre 2025, nous avons nommé un nouveau Vice-président directeur à la tête de notre Division mondiale de conseils en résilience et en ingénierie des risques pour diriger les efforts de Chubb visant à répondre aux besoins croissants de nos clients dans les domaines de la planification de la résilience, de l'évaluation et de l'atténuation des risques, ainsi que de l'ingénierie des risques, en particulier en ce qui concerne les impacts des changements climatiques. L'équipe de Chubb Resilience Services continue de renforcer son expertise et ses capacités pour mettre au point une gamme de services destinée à aider nos clients à améliorer leur résilience face aux changements climatiques.

Un engagement de Chubb Resilience Services peut couvrir l'une ou l'ensemble des actions suivantes :

- Priorisation des risques : définition des domaines à risque les plus élevés dans un portefeuille
- Évaluation des risques : analyse approfondie de la vulnérabilité de chaque bien
- Quantification des risques : calcul de la perte de valeur si un événement se produit
- Modélisation climatique : prévision précise des risques sur une échelle de temps déterminée
- Planification de la résilience : recommandations et coûts basés sur l'ingénierie pour atténuer les risques.
- Avantages quantifiés : clarification du rendement du placement dans la résilience des biens

Conseils en matière de résilience et de gestion des risques pour la souscription de risques liés aux technologies émergentes

Chubb compte plus de 80 ans de fourniture de services d'ingénierie des risques et déploie aujourd'hui plus de 700 ingénieurs des risques pour aider ses clients, entreprises comme particuliers, à identifier les mesures qui peuvent réduire leur exposition aux risques climatiques opérationnels et physiques et accroître leur résilience. Chubb possède une solide expertise technique dans divers domaines de risques, notamment les conseils techniques pour renforcer la résilience face aux catastrophes naturelles et aux risques climatiques; les conseils pour la protection des biens d'entreprises de technologies climatiques émergentes qui opèrent dans un cadre où les normes de protection ne sont pas encore établies; la réduction des émissions dans les secteurs cibles; et l'amélioration de la résilience opérationnelle axée sur l'actif.

Les équipes de conseils de Chubb jouent un rôle essentiel aux côtés de nos souscripteurs dans la fourniture de solutions de transfert des risques dans le domaine des technologies novatrices. Par exemple, dans le cas d'un concepteur de batteries tout-solide passant de la phase de recherche-développement à la phase de commercialisation, les ingénieurs des risques de Chubb ont évalué les processus d'essai destructif du client, y compris la composition chimique sous-jacente des batteries, les dimensions et la configuration des cellules testées, la conception et l'intégrité des chambres d'essai, ainsi que les systèmes et contrôles de sécurité connexes. S'appuyant sur cette évaluation technique, nos ingénieurs des risques ont pu fournir à nos équipes de souscription une meilleure compréhension des scénarios de pertes potentielles et des mesures d'atténuation appropriées, permettant ainsi aux souscripteurs de structurer des solutions d'assurance qui soutiennent de manière responsable la montée en puissance et le déploiement de technologies innovantes à faible émission de carbone, tout en respectant l'appétence au risque et les normes de sécurité et de prévention des sinistres de Chubb.

Critères d'appréciation des risques liés aux changements climatiques

Le processus d'appréciation du risque de Chubb lui offre la possibilité de promouvoir des stratégies efficaces de gestion des risques et des pratiques d'ingénierie exemplaires auprès de nos clients. Grâce à cette possibilité, nous nous efforçons d'appliquer notre expertise de souscription et d'ingénierie pour évaluer et tarifier les risques et aider les clients à renforcer leur résilience face aux risques physiques et de transition, plutôt que de mettre en œuvre de vastes programmes politiques ou des exclusions climatiques catégorielles. Dans le cadre de cette approche fondée sur les risques, Chubb a élaboré des critères d'appréciation des risques liés au climat spécifiques pour certaines industries à fortes émissions.

Notre approche envers ces industries consiste à effectuer notre propre revue des pratiques exemplaires, à solliciter l'avis d'organismes externes et à collaborer avec nos clients pour élaborer des perspectives sur les mesures d'atténuation des émissions de GES qui reposent sur les pratiques d'ingénierie exemplaires et sont liées à la qualité du risque. Chubb élabore des critères d'appréciation des risques liés au climat en tenant compte de quatre facteurs principaux : 1) les données sectorielles mondiales qui caractérisent les secteurs à fortes émissions; 2) l'exposition de Chubb à ces secteurs; 3) l'existence de pratiques opérationnelles ou de mesures de contrôle techniquement réalisables qui permettraient aux entreprises d'un secteur à fortes émissions de réduire leurs émissions; et 4) le lien entre l'adoption de pratiques ou de mesures de contrôle réduisant les émissions et la qualité du risque que nous assurons. Ces critères sont conçus comme des outils de gestion des risques. Par exemple, certains de nos critères applicables aux producteurs de pétrole et de gaz se concentrent sur les mesures de contrôle des émissions de méthane et les indicateurs d'intensité des émissions qui, selon notre expérience, sont liés à une meilleure gestion des activités et à un potentiel de pertes plus faible. La promotion des pratiques exemplaires dans ce domaine améliore la qualité du risque et s'harmonise avec les pratiques de souscription exemplaires.

Nos critères d'évaluation du risque sont résumés sur notre site Web⁴ et sont mis à jour lorsqu'ils sont modifiés. Actuellement, Chubb a élaboré des critères d'appréciation des risques pour les producteurs de pétrole et de gaz, de ciment, d'acier et de charbon. Nous continuons d'évaluer nos critères et d'y apporter des modifications pour une meilleure sélection ou gestion des risques.

À mesure que nous élaborons des critères d'appréciation du risque, nous offrons en même temps notre expertise en ingénierie sur le terrain, en travaillant sur place avec nos clients pour les aider à déployer des pratiques exemplaires et des mesures de contrôle afin de réduire leurs émissions de GES. Les ingénieurs des risques de Chubb soutiennent les clients qui sont assujettis aux critères d'appréciation du risque en effectuant des analyses des émissions pour certains secteurs, en analysant les données sur les émissions de GES et en évaluant les initiatives et les innovations de l'entreprise visant à réduire ses émissions.

Un exemple de notre soutien aux clients réside dans la mise en place de nos Centres de ressources. À ce jour, nous avons établi les Centres de ressources sur le climat suivants :

- Le **Centre de ressources sur le méthane de Chubb** fournit à nos clients des informations et des ressources sur l'importance de contrôler les émissions de méthane dans les opérations pétrolières et gazières, ainsi qu'une base de données de fournisseurs examinés par Chubb Risk Engineering.
- Le **Centre de ressources sur le ciment de Chubb** fournit des ressources pour soutenir la mise en œuvre de nos critères de souscription de ciment, notamment des documents de formation élaborés par les ingénieurs en risques de Chubb et une bibliothèque de ressources.

- Le **Centre de ressources sur l'acier de Chubb** fournit des ressources pour soutenir la mise en œuvre de nos critères de souscription en matière d'acier, y compris des documents sur les possibilités de réduire l'intensité des émissions de la production d'acier.
- Le **Centre de ressources sur l'agriculture de Chubb** a été conçu en collaboration avec le Fonds de défense de l'environnement et vise principalement les clients agricoles servis par l'entreprise Rain and Hail de Chubb, en leur fournissant du matériel pédagogique sur les pratiques favorisant la résilience, comme la santé des sols, l'efficacité de l'eau et les techniques de gestion des nutriments et des cultures.

Activités d'investissement

En ce qui a trait aux activités d'investissement, Chubb fait preuve de la même rigueur dans la gestion des risques liés à son portefeuille de placement que dans la gestion des risques liés à ses pratiques de souscription, afin de remplir sa principale responsabilité fiduciaire et mission, à savoir indemniser ses clients en cas de sinistre. Notre portefeuille, qui sous-tend les provisions pour sinistres à payer et la capacité de règlement des sinistres de nos activités d'assurance, est très diversifié en termes de risque, de secteur, de situation, ainsi que de type et durée des garanties. Par exemple, les concentrations d'actifs sont gérées avec soin dans les régions enclines aux ouragans et aux inondations. Notre portefeuille à revenu fixe a une durée moyenne inférieure à quatre ans, et nous évaluons l'incidence potentielle des risques climatiques sur la valeur des actifs sur des horizons temporels pertinents.

En 2026, Chubb a publié des directives à l'intention des gestionnaires d'actifs concernant la mise en œuvre de mesures de contrôle et de pratiques exemplaires pour les émissions de méthane provenant du secteur du pétrole et du gaz dans l'ensemble de son portefeuille de placements. Conscient du fait que ses gestionnaires d'actifs externes n'ont pas le même niveau d'accès à l'information qu'elle a acquis grâce à sa vaste expérience en souscription, Chubb a publié ces directives pour fournir des orientations concernant ses attentes quant à la mise en œuvre de ses normes en matière d'émissions de méthane par les gestionnaires de placements. Nous prévoyons de rencontrer nos gestionnaires d'actifs tout au long de 2026 pour discuter de ces directives.

⁴ <https://about.chubb.com/content/dam/chubb-sites/chubb/about-chubb/citizenship/environment/pdf/chubb-corporate-climate-underwriting-criteria-for-high-emitting-industries.pdf>



Protéger les écosystèmes vitaux de la planète à l'intersection entre les continents et les océans

La résilience climatique est au cœur de nos efforts philanthropiques par l'intermédiaire de la Chubb Charitable Foundation. Nous avons fait rapport sur des investissements réalisés en Colombie, en Australie, aux Bermudes, au Mexique et dans d'autres régions au cours des années antérieures. Chacun de ces investissements a été réalisé dans le but de renforcer la résilience climatique de l'environnement naturel dans les zones vulnérables.

En 2025, nous avons eu le plaisir de dévoiler les détails de notre dernier projet : Blue Boundaries, une initiative pluriannuelle ambitieuse née d'un partenariat novateur entre la Chubb Charitable Foundation et la National Geographic Society. Ce programme est dédié à l'avancement de la science, de l'exploration et de la conservation afin de protéger certains des écosystèmes les plus vitaux de la planète à l'intersection entre les continents et les océans. Ensemble, au cours des six prochaines années, nous entendons créer un impact positif durable sur la santé de notre planète et le bien-être de ses habitants.

Ces environnements « Blue Boundary » (frontière bleue) qui comprennent les milieux humides d'eau douce, les systèmes côtiers et les récifs sont essentiels à la santé de notre planète. Cependant, ces réseaux de vie délicats sont confrontés à des menaces sans précédent en raison des changements environnementaux planétaires. Nous devons protéger ces sources d'eau et ces littoraux pour assurer la résilience des milliards d'êtres humains et de près de la moitié de l'ensemble des espèces terrestres qui en dépendent pour leur survie.

Une vue du littoral montrant les falaises de Kalaupapa et l'océan Pacifique à Hawaï.

Photo de Ford Cochran/National Geographic

Un partenariat pour la nature et les personnes

L'initiative Blue Boundaries vise à protéger trois des écosystèmes vitaux essentiels de la terre :

- **Les milieux humides d'eau douce** : Les écosystèmes gorgés d'eau marquent les bassins versants plats le long des lignes de partage des eaux, des montagnes aux côtes, agissant comme des tampons naturels qui stockent beaucoup plus d'eau douce que les réservoirs artificiels. Ils filtrent les polluants, stockent les nutriments et ralentissent le débit de l'eau, offrant une résilience contre les événements d'incendie extrêmes et atténuant les risques d'inondation, de sécheresse et d'incursion à l'intérieur des terres des ondes de tempête. À l'échelle mondiale, les milieux humides d'eau douce fournissent de l'eau potable à plus de 2 milliards de personnes et abritent plus de 40 % de toutes les espèces terrestres.
- **Les systèmes côtiers** : Les systèmes côtiers internes et littoraux formés par la confluence d'eau douce et d'eau salée comptent parmi les écosystèmes les plus productifs et les plus riches en biodiversité de la planète, abritant plus de 70 % des espèces de poissons importantes sur le plan commercial. Ces écosystèmes vitaux comme les forêts de mangroves, les estuaires, les marais salés, les plages et les estrans agissent comme des défenses côtières naturelles, protégeant des millions de personnes et des infrastructures clés contre les phénomènes météorologiques extrêmes et l'élévation du niveau de la mer.
- **Les récifs** : Les structures sous-marines riches en biodiversité faites de roches, de sable ou de récifs coralliens créent des interactions dynamiques entre l'apport de nutriments terrestres et leur consommation par la vie marine, créant ainsi les environnements océaniques les plus riches en biodiversité. Les systèmes récifaux regorgent de vie et abritent environ 25 % de toute la vie marine, même s'ils couvrent moins de 0,2 % de la surface de l'océan. Leur incroyable complexité structurelle et leur rigidité servent de barrières naturelles et protègent les littoraux de l'érosion, des ondes de tempête et des inondations, ce qui les rend essentiels pour la nature et les personnes.



Science, récits et éducation en marche

Au cœur de l'initiative Blue Boundaries se trouve une cohorte mondiale d'explorateurs de National Geographic qui seront sélectionnés par un processus concurrentiel et évalué par leurs pairs. Ces scientifiques, conservationnistes et éducateurs mèneront des projets de recherche et de conservation de pointe sur place afin de mieux comprendre la santé de nos écosystèmes de la « frontière bleue » et la façon de les protéger. Sur le terrain, ils travailleront en étroite collaboration avec les collectivités locales pour créer ensemble des solutions novatrices qui s'appuient à la fois sur des données scientifiques rigoureuses et sur les systèmes de connaissance locale bien ancrés.

En plus de la recherche, l'équipe Impact Story Lab de National Geographic travaillera en étroite collaboration avec cette cohorte d'explorateurs afin de documenter leur travail et les récits de vie des personnes habitant dans cette zone frontalière entre les eaux et la terre. Au moyen d'une série de films percutants, ils mobiliseront la conscience mondiale et feront évoluer la perception du public vers une appréciation plus profonde de la valeur intrinsèque de la nature, inspirant ainsi la prochaine génération des gardiens de la planète et favorisant un engagement à long terme envers ces environnements vitaux. En partenariat avec des chercheurs, des éducateurs, des leaders communautaires et des apprenants de tous âges, nous repousserons les limites de la recherche et de la pratique afin d'améliorer les résultats scientifiques, de faire progresser les connaissances et de susciter le changement d'attitudes et de comportements nécessaire à des efforts de conservation durables et résilients à long terme.

Blue Boundaries financera la recherche scientifique et des stratégies de conservation évolutives dans quatre domaines clés :

- **La biodiversité** : Les explorateurs s'efforceront de comprendre et de protéger l'architecture fondamentale de la santé des écosystèmes grâce à des projets de recherche et de conservation axés sur les « ingénieurs écosystémiques », c'est-à-dire les

Un otarie des Galapagos chassant des saupes au large de l'île Isabela des îles Galápagos, Équateur.

Photo de Bertie Gregory/National Geographic

espèces puissantes comme les castors, les jaguars et les loutres de mer qui jouent un rôle essentiel dans le maintien et la transformation de leur environnement au profit d'une multitude d'autres espèces. La compréhension des rôles écologiques de ces espèces et des conséquences de leur protection, de leur déclin et de leur restauration est essentielle à la conservation d'écosystèmes fonctionnels et résilients.

- **La dynamique du carbone** : Les points chauds pour le carbone réduisent naturellement le carbone atmosphérique grâce au stockage à long terme dans la biomasse végétale et les sédiments. Lorsque ces milieux sont dégradés, ils libèrent des milliers d'années de carbone stocké, cessant ainsi d'être des puits de carbone pour devenir d'intenses sources de carbone. La recherche portera sur la quantification du stockage et des flux de carbone, l'identification des conditions qui captent ou libèrent le carbone, et l'intégration des résultats dans les stratégies climatiques mondiales.
- **La résistance et la résilience des écosystèmes** : Il s'agit de comprendre comment ces systèmes réagissent aux rapides changements mondiaux, d'identifier les seuils de transformation des écosystèmes et de comprendre comment l'impact et les actions humains (c.-à-d. la pollution, le changement d'affectation des terres, la restauration, etc.) affectent la récupération et la résilience des écosystèmes face aux perturbations majeures. Les travaux de recherche examineront les solutions fondées sur la nature pouvant servir de stratégies de gestion adaptative pour les infrastructures naturelles et bâties.
- **La santé socio-écologique** : L'équipe de projet étudiera le lien entre le bien-être humain et les écosystèmes de la « frontière bleue », notamment la façon dont les collectivités dépendent de ces environnements et les influencent, et l'intensification des initiatives de conservation menées par les collectivités afin d'assurer des avantages pérennes pour l'économie locale et la santé environnementale.

Blue Boundaries sélectionnera trois emplacements cibles pour la phase des milieux humides d'eau douce et commencera à financer les travaux de conservation sur le terrain à ces emplacements en 2026.

Dans son rapport volontaire de 2025, Chubb a élargi la portée de son assurance limitée externe. Nous avons précédemment engagé un tiers externe pour effectuer des missions d'examen concernant certains indicateurs d'émissions de GES divulgués dans nos rapports sur le développement durable. En 2025, la mission d'examen d'attestation a également couvert les primes émises dans le cadre de Chubb Climate+ et activités dans le secteur de l'énergie, les indicateurs relatifs à l'engagement de Chubb auprès des clients assujettis aux critères de souscription liés au climat de la Société, et les données démographiques sur la main-d'œuvre.

Cet élargissement de portée vise à accroître la transparence des informations divulguées par Chubb et témoigne de l'engagement continu de la Société à présenter des rapports transparents sur la mise en œuvre de sa stratégie climatique.

Les indicateurs accompagnés d'une note de bas de page renvoyant à l'affirmation de la direction ont fait l'objet d'une assurance limitée. Pour plus de détails, veuillez consulter le [rapport des experts-comptables indépendants et l'assertion de la direction](#) (en anglais).

Émissions de GES provenant des activités de Chubb

L'inventaire annuel des GES de Chubb couvre nos émissions de portée 1, de portée 2 et certaines émissions de portée 3 (voyages d'affaires). Bien que nous nous efforcions activement de trouver des moyens de réduire les émissions directement liées à nos produits et services, nous reconnaissons que la réduction des émissions dans notre chaîne de valeur est beaucoup plus difficile et complexe que l'achat de compensations carbone. Plutôt que de fixer des objectifs de réduction des émissions de GES, Chubb demeure engagée à trouver des moyens de réduire les émissions dans l'économie réelle, notamment en donnant la priorité aux

investissements dans l'efficacité opérationnelle et à l'achat d'énergie renouvelable dans tous les pays où elle est disponible à la vente et à un prix raisonnable.

L'approche de Chubb consistant à collaborer avec les industries à fortes émissions et à les aider à gérer leurs risques de transition associés se concentre sur l'affectation de nos ressources au développement et à la mise en œuvre de notre stratégie climatique. Ce faisant, Chubb a pris la peine d'étudier si l'évaluation des émissions globales des assurés individuels (« émissions de portée 3 ») était utile. Nous avons déterminé que ce n'est pas le cas et que les émissions de portée 3 ne sont pas d'une grande utilité pour Chubb.

Dans le cadre de l'examen de la stratégie climatique de Chubb, nous n'avons trouvé aucune preuve concrète que l'établissement d'objectifs de réduction des émissions de portée 3 pour les portefeuilles de placements ou d'assurance était un moyen efficace de réduire les émissions dans l'économie réelle. Au lieu de cela, nous entendons maintenir nos relations avec les clients des industries à fortes émissions qui prennent des mesures appropriées pour gérer leurs risques en adoptant des pratiques, des mesures de contrôle et des stratégies qui tiennent compte des enjeux de transition énergétique et qui peuvent contribuer à la réduction des émissions dans l'économie réelle. Notre approche vise à identifier précisément les mesures qui peuvent réduire l'exposition au risque du client et à appliquer nos critères d'une manière qui favorise l'engagement du client et l'adoption de pratiques exemplaires.

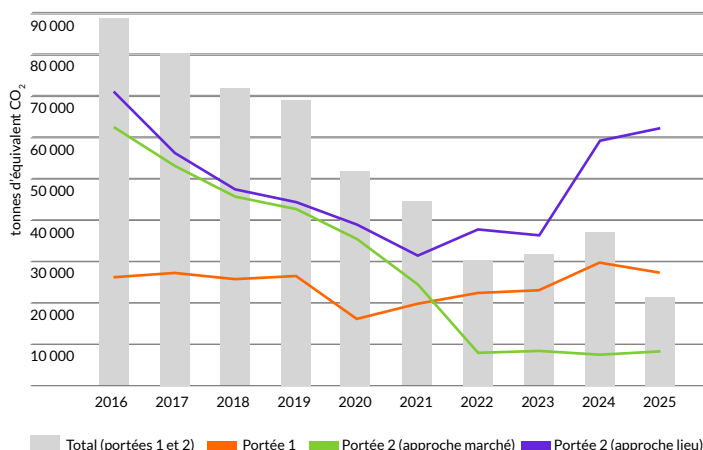
Les données sur les émissions de GES présentées ci-dessous couvrent l'exercice 2025. La méthodologie utilisée par Chubb est fondée sur le protocole GES du World Resources Institute et du World Business Council for Sustainable Development (WRI/WBCSD) pour la collecte et l'analyse des données.

Indicateurs des émissions de GES	Définition de l'indicateur	Quantité
Émissions de portée 1	Émissions directes provenant de la combustion fixe et mobile de carburants, et des fluides frigorigènes	27 248 t éq. CO ₂
Émissions de portée 2 (approche marché)	Émissions indirectes provenant de l'électricité achetée (approche marché)	8 019 t éq. CO ₂
Émissions de portée 2 (approche lieu)	Émissions indirectes provenant de l'électricité achetée (approche lieu)	62 205 t éq. CO ₂
Émissions de portée 3 (voyages d'affaires)	Émissions indirectes provenant des voyages en train et en vols commerciaux	34 607 t éq. CO ₂

Nous avons mandaté un tiers externe pour effectuer un examen d'attestation concernant nos indicateurs d'émissions de gaz à effet de serre pour l'exercice clos le 31 décembre 2025. Les détails complets et la méthodologie d'analyse des données sont disponibles à l'adresse <https://investors.chubb.com/financials/annual-reports/default.aspx> (en anglais).



Les émissions de portée 1 et 2 de Chubb (2016-2025)



Indicateurs commerciaux liés au climat

Au cours de l'année civile 2025, Chubb Climate+ a réalisé une croissance mondiale globale, que nous suivons dans le cadre de notre souscription liée au climat de deux manières différentes :

- **Primes Chubb Climate+ :** Chubb a émis environ 533 millions de dollars[†] en primes brutes mondiales pour les énergies renouvelables et 147 millions de dollars[†] pour les technologies climatiques au cours de l'année civile 2025, selon ses classifications internes de souscription. Ces chiffres reflètent un taux de croissance combiné de plus de 29 % par rapport au total que nous avons déclaré en 2024 pour les valeurs correspondantes de chaque catégorie, calculé sur une base comparable.
- **Primes en lien avec le secteur de l'énergie et le climat :** Cette valeur comprend les primes de Chubb Climate+ ainsi que celles de nos pratiques mondiales dans les secteurs de l'énergie et des ressources naturelles. Étant donné les transformations profondes en cours dans l'industrie mondiale de l'énergie et les investissements que nos clients du secteur énergétique consentent pour poursuivre la décarbonisation et les nouvelles technologies énergétiques, nous estimons que cet indicateur est utile pour évaluer notre engagement global relatif à la transition énergétique. Pour 2025, nos primes mondiales totales émises en lien avec le secteur de l'énergie et le climat ont légèrement dépassé 2,1 milliards de dollars[†].

Mise en œuvre des critères de souscription liés aux changements climatiques

Critères de souscription pour le secteur pétrolier et gazier pour les comptes en amont et intermédiaires dont les revenus annuels sont inférieurs à 1 milliard de dollars :

En 2025, nous avons traité avec plus de 300 clients[†] assujettis à nos critères de souscription pour les producteurs de pétrole et de gaz pour les comptes en amont et intermédiaires dont les revenus annuels sont inférieurs à 1 milliard de dollars. Notre engagement était axé sur les plans de détection et de réparation des fuites, la mise à l'air non urgente et les émissions provenant du torchage.

[†] Nous avons mandaté à un tiers externe d'effectuer un examen d'attestation concernant l'indicateur fourni. Pour plus de détails, veuillez consulter le rapport des experts-comptables indépendants et l'assertion de la direction à l'adresse <https://investors.chubb.com/financials/annual-reports/default.aspx> (en anglais).

Analyse réglementaire relatives aux émissions de portée 3

Chubb a évalué l'importance relative financière potentielle des émissions de gaz à effet de serre de portée 3 en accordant une attention particulière aux émissions financées et a déterminé qu'une divulgation de ces émissions n'est pas justifiée pour le moment. Nous expliquons ci-dessous pourquoi nous avons conclu que les émissions de portée 3 ne sont pas un outil utile pour la gestion des risques liés aux changements climatiques dans nos activités. Nous sommes allés plus loin en évaluant si les émissions de portée 3 associées à nos activités d'investissement pouvaient avoir une importance financière et nous avons conclu qu'il n'en était rien. Puisque les émissions de portée 3 ne sont pas utiles comme outil de planification d'entreprise et ne présentent aucune importance financière pour Chubb, nous avons déterminé que la divulgation des émissions de portée 3, qui repose sur l'agrégation de données estimatives dans nos diverses branches, ne fournirait pas d'information pertinente, raisonnable et justifiée qui aurait de la valeur pour les investisseurs.

Comme nous l'avons précisé dans des divulgations antérieures, il existe d'importantes préoccupations méthodologiques concernant les approches actuelles de calcul des émissions de portée 3 « associées à l'industrie des assurances ». En particulier, le calcul d'un « coefficient d'attribution » pour les émissions assurées peut entraîner une variation de la valeur des émissions attribuées pour des raisons non liées à l'évolution des émissions dans l'économie réelle, y compris les changements dans la tarification, les montants de garantie, les franchises, les structures de réassurance ou la capacité du marché. Le rapport de notre Groupe de travail sur la communication financière liée au climat publié en 2024 comprend un calcul illustratif des émissions assurées selon la norme du Partnership for Carbon Accounting Financials (PCAF), Partie C, qui démontre comment la méthodologie peut produire des résultats qui ne fournissent pas une représentation cohérente ou exploitable de la contribution de Chubb aux émissions de l'économie réelle. En conséquence, Chubb a déterminé que la norme PCAF, Partie C, ne produit pas de résultats raisonnables et justifiables pour nos activités et ne constitue donc pas une base appropriée pour la divulgation.

Chubb surveille de près l'évolution de la réglementation et des directives applicables en matière d'émissions de portée 3 et mettra à jour ses divulgations au fil des évolutions des exigences. Par exemple, en vertu de la directive sur la publication d'informations en matière de durabilité par les entreprises (CSRD) de l'Union européenne, les entreprises visées sont tenues de procéder à une évaluation de l'importance relative afin de déterminer si les émissions de portée 3 sont importantes pour leurs activités et, par conséquent, devraient faire l'objet de divulgation. À l'heure actuelle, notre évaluation de l'importance relative nous amène à conclure que les émissions de portée 3 ne sont pas importantes pour nos activités dans l'Union européenne et, à ce titre, leur divulgation n'est pas requise en vertu du cadre de la CSRD pour le groupe Chubb ou ses filiales.

De même, l'International Sustainability Standards Board (ISSB) a publié des lignes directrices propres à la divulgation des émissions assurées, précisant davantage les attentes à l'égard du secteur de l'assurance. Ces lignes directrices indiquent que les assureurs doivent en principe divulguer les indicateurs des émissions assurées lorsque ces indicateurs fournissent des renseignements importants et utiles à la prise de décision concernant les risques liés aux changements climatiques et lorsque les méthodologies et les données sous-jacentes sont suffisamment robustes. Conformément aux lignes directrices de l'ISSB, Chubb a déterminé que les émissions de portée 3 n'ont pas d'importance relative pour ses entités visées aux termes des régimes de divulgation alignés sur l'ISSB, tels que les normes climatiques d'Aotearoa (Nouvelle-Zélande) et les normes australiennes en matière de rapport sur la durabilité.

Parmi ces comptes :

- 275 clients[†] ont déclaré avoir mis en œuvre des plans de détection et de réparation des fuites;
- 256 clients[†] ont déclaré disposer d'un plan pour éliminer les mises à l'air non urgentes; et
- 256 clients[†] ont déclaré avoir adopté une ou plusieurs mesures pour réduire les émissions provenant du torchage.

Critères de souscription pour le secteur pétrolier et gazier pour les comptes en amont et intermédiaires dont les revenus annuels sont supérieurs à 1 milliard de dollars :

En 2025, nous avons traité avec plus de 100 clients[†] assujettis à nos critères de souscription pour les producteurs de pétrole et de gaz pour les comptes en amont et intermédiaires dont les revenus annuels sont supérieurs à 1 milliard de dollars. Notre engagement était axé sur la gestion des émissions de méthane, y compris l'utilisation de technologies de mesure directe et l'adoption de cibles d'intensité des émissions.

Parmi ces comptes :

- 78 clients[†] ont déclaré utiliser des technologies de mesure directe pour surveiller leurs émissions de méthane ; et
- 69 clients[†] ont indiqué que l'intensité de leurs émissions de méthane était en voie d'atteindre la cible de 0,2 % ou moins d'ici 2030 pour l'ensemble de leurs activités mondiales.

En ce qui concerne les clients qui ne sont pas en mesure de démontrer qu'ils respectent nos exigences de rendement en matière de méthane, nous communiquons avec eux pour leur préciser nos attentes et les aviser que nous pourrions refuser de les assurer.

Critères de souscription pour les producteurs de ciment et d'acier

Nous avons introduit nos critères de souscription pour les producteurs de ciment en octobre 2024 et les producteurs d'acier en mars 2025. Comme il en est pour tous nos critères de souscription, nous nous attendons à ce que les clients remplissent nos critères de souscription dans l'année civile suivant leur introduction; par conséquent, plusieurs de nos clients des secteurs du ciment et de l'acier prennent actuellement des mesures pour satisfaire aux critères. Comme il est précisé à la page 9, nous offrons du soutien à ces clients par l'intermédiaire de nos Centres de ressources et de nos équipes d'ingénierie des risques.

En 2025, nous avons collaboré avec plus de 30 clients[†] assujettis à nos critères de souscription pour les producteurs de ciment.

Parmi ces comptes :

- 23 clients[†] ont déclaré avoir pris des mesures pour acquérir au moins 30 % de leur capacité thermique de four auprès de sources de combustible autres que le charbon ou le coke de pétrole.

Après mars 2025, nous avons collaboré avec 9 clients[†] assujettis à nos critères de souscription pour les producteurs d'acier.

Parmi ces comptes :

- 9 clients[†] ont déclaré l'intensité de leurs émissions de CO₂ et la proportion de ferraille utilisée dans la production.

La biodiversité chez Chubb

Chez Chubb, nous cherchons à mieux comprendre les liens qu'ont nos assurés avec la biodiversité et le rôle que nous pouvons jouer dans la protection des habitats essentiels. La préservation des services écosystémiques est importante pour diverses raisons, notamment pour protéger les collectivités des conséquences des catastrophes naturelles. Chubb intègre les considérations liées à la nature dans son approche d'analyse des risques de manière mesurée et axée sur les données. Nous évaluons la façon dont nous abordons la biodiversité dans nos activités, notamment la façon dont la perte d'écosystèmes, les changements d'affectation des terres et la dégradation des ressources naturelles peuvent influencer les risques physiques, les perturbations de la chaîne d'approvisionnement et la résilience des collectivités, en particulier dans les écosystèmes où la terre et l'eau se rencontrent, comme les zones humides d'eau douce, les systèmes côtiers et les récifs coralliens.

Pour le moment, la biodiversité n'est pas considérée comme un risque ou une occasion importante pour Chubb. Cependant, nous reconnaissons que la perte de biodiversité et l'érosion des services écosystémiques peuvent avoir des répercussions considérables sur la société et l'économie, et donc sur la souscription d'assurance, notamment à plus long terme. Nous continuerons d'adapter nos critères et notre stratégie de souscription à mesure que les connaissances scientifiques, les données et les outils d'analyse liés à l'environnement s'amélioreront et que les preuves de l'incidence de ces facteurs sur les statistiques des sinistres deviendront plus claires, conformément à notre approche rigoureuse de sélection et de tarification des risques.

Nous sommes convaincus que les recherches scientifiques sur la biodiversité nous permettront de mieux comprendre les écosystèmes les plus précieux et la façon de les préserver et de les protéger de manière optimale. Nous suivons les travaux des principaux organismes scientifiques et de politiques sur la biodiversité et les services écosystémiques et sommes attentifs aux nouveaux cadres relatifs au marché et à la divulgation de l'information qui visent à traduire les dépendances et les impacts liés à la nature en informations utiles à la prise de décision pour les institutions financières. Le travail de Chubb dans ce domaine évolue et comprend les activités ci-après, le cas échéant :

- Améliorer nos capacités de souscription et d'ingénierie des risques afin de mieux tenir compte des facteurs d'origine naturelle du risque physique, comme les inondations, les feux de forêt et les ondes de tempête;
- Collaborer avec les clients des secteurs ayant des interfaces importantes en matière d'affectation des terres et d'écosystèmes afin de mieux comprendre comment ils gèrent les impacts environnementaux et la résilience;
- Appuyer les projets et les initiatives qui favorisent la conservation, l'utilisation durable des ressources et la résilience des écosystèmes dans les principales zones géographiques où nous exerçons nos activités;
- Surveiller l'évolution du marché, de la réglementation et des obligations de divulgation relatives à la biodiversité et à la nature, et en tenir compte dans la gestion des risques, le développement de produits et les pratiques de divulgation de l'information de Chubb.

[†] Nous avons mandaté à un tiers externe d'effectuer un examen d'attestation concernant l'indicateur fourni. Pour plus de détails, veuillez consulter le rapport des experts-comptables indépendants et l'assertion de la direction à l'adresse <https://investors.chubb.com/financials/annual-reports/default.aspx> (en anglais).

Nous cherchons à attirer et à retenir les meilleurs professionnels de l'assurance et à offrir une culture inclusive et favorable qui permet à tous nos employés de réaliser pleinement leur potentiel. Nous nous efforçons de bâtir une véritable méritocratie, car nous sommes conscients de notre responsabilité de créer un environnement dans lequel tous les collègues sont disposés à donner le meilleur d'eux-mêmes et sont appréciés pour leurs contributions.

La pérennité du succès de Chubb dépend en partie de notre capacité à maintenir en poste nos hauts dirigeants actuels et à attirer et retenir davantage de talents à l'avenir. Le départ de hauts dirigeants ou l'incapacité d'embaucher et de retenir d'autres talents à l'avenir pourrait nuire à notre capacité de gérer ou de développer nos activités, et pose un risque.

Stratégie relative à la main-d'œuvre

Chubb s'engage à consolider sa position de leader sur les marchés mondiaux de l'assurance et de la réassurance en menant ses activités avec intégrité et en adoptant une approche cohérente, disciplinée et ciblée. La culture de Chubb se caractérise avant tout par une méritocratie inclusive : La société s'efforce de créer un environnement où tous les employés sont encouragés à donner le meilleur d'eux-mêmes, à contribuer dans la pleine mesure de leur potentiel à la réalisation des objectifs d'entreprise de Chubb, et à progresser et s'épanouir dans leur carrière. Chubb a mis en place des mesures en ce qui concerne les pratiques d'embauche et le développement des talents. Elle a également établi des partenariats à l'échelle de l'industrie et entrepris d'autres initiatives externes afin de soutenir sa culture.

Chubb dispose de plusieurs programmes structurés visant à soutenir le recrutement et la rétention des talents nécessaires à la croissance et au succès de nos activités. Les occasions de formation et de perfectionnement comprennent le programme Chubb Associate en Amérique du Nord, qui est un programme d'apprentissage technique et d'acquisition d'expérience destinés aux professionnels en début de carrière. De plus, Chubb offre un ensemble de programmes de développement dans le monde entier conçus pour les femmes à tous les stades de leur carrière. Ces programmes comprennent des initiatives de début, de milieu et de fin de carrière axées sur le réseautage, l'accompagnement et le mentorat, qui visent à aider les femmes talentueuses à réaliser leurs ambitions professionnelles et à optimiser leur impact chez Chubb.

Dans notre quête permanente d'une méritocratie inclusive, les possibilités de croissance et de développement sont essentielles pour permettre aux employés d'acquérir les connaissances et l'expérience qui les aideront dans leurs fonctions, et pour permettre aux chefs d'équipe de maximiser intentionnellement le potentiel de chaque membre de leur équipe. En 2025, plus de 22 750 employés ont participé à des programmes d'apprentissage animés, dont plus de 4 650 à des programmes de perfectionnement en leadership et en gestion.

Au 31 décembre 2025, Chubb est présent dans 54 pays et territoires et dispose de politiques de lutte contre la discrimination à l'échelle mondiale. Les données démographiques sur la main-d'œuvre ont été recueillies au moyen de sondages d'auto-identification des employés et de systèmes de RH, la diversité étant suivie par sexe et par race ou origine ethnique dans les territoires où la loi locale le permet. Chubb estime que son succès dépend de la diversité des occasions et des compétences, y compris nos efforts et notre capacité à attirer, à développer et à retenir des talents partout où nous menons nos activités, sans égard à la couleur, au sexe, à l'origine ethnique, à la religion, à l'orientation sexuelle ou à toute autre caractéristique personnelle sans rapport avec les responsabilités professionnelles.

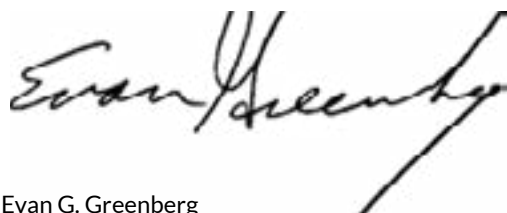
Pour mesurer notre succès en offrant à chacun la possibilité de réussir, nous surveillons un certain nombre de facteurs que nous jugeons utiles pour évaluer la diversité de notre effectif.

Au 31 décembre 2025, 51 % de la main-d'œuvre mondiale de Chubb s'est identifiée comme étant de sexe féminin[†], selon les données déclarées dans le système mondial d'information des ressources humaines de Chubb. Aux États-Unis, 31 % des employés se sont identifiés comme étant de diverses origines raciales[†].

Notre analyse d'équité salariale aux États-Unis pour 2025 a utilisé un outil logiciel tiers d'équité de la main-d'œuvre et a déterminé qu'en tenant compte de toutes les formes de rémunération, y compris le salaire, la prime en espèces et les attributions d'actions, Chubb n'avait aucun écart salarial fondé sur la race ou le sexe au sein de sa population d'employés aux États-Unis, sur une base médiane ou moyenne ajustée.

[†] Nous avons mandaté à un tiers externe d'effectuer un examen d'attestation concernant l'indicateur fourni. Pour plus de détails, veuillez consulter le rapport des experts-comptables indépendants et l'assertion de la direction à l'adresse <https://investors.chubb.com/financials/annual-reports/default.aspx> (en anglais).

Le présent rapport a été approuvé par le Conseil d'administration de Chubb Limited. Au nom du Conseil d'administration,

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Evan Greenberg". The signature is fluid and cursive, with a long, sweeping underline that extends to the right.

Evan G. Greenberg
Président du Conseil d'administration et Directeur général
3 avril 2026

Renseignements juridiques importants

Les données contenues dans le présent rapport sont fournies à titre informatif seulement. Les investisseurs sont mis en garde que certaines déclarations dans le présent rapport sont des déclarations prospectives, telles que définies dans la *Private Securities Litigation Reform Act of 1995*. Ces déclarations utilisent souvent des mots tels que « estimer », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « planifier », « croire » et d'autres mots et termes de sens similaire, ou sont liées à des périodes futures dans le cadre d'une discussion sur les opérations ou les performances futures. Ces déclarations comprennent, entre autres, des déclarations concernant notre portefeuille de placements, nos nouvelles offres de produits, notre risque de marché, notre gestion des risques, y compris les risques et les opportunités liés au climat, ainsi que les pertes et la modélisation des catastrophes, et les engagements. Aucune garantie ou déclaration, expresse ou implicite, n'est faite quant à l'exactitude ou à la suffisance des renseignements contenus dans les présentes. Les déclarations prospectives sont assujetties à certains risques, hypothèses et incertitudes, et les événements et les résultats réels peuvent différer sensiblement de ceux qui sont exprimés, envisagés ou abordés dans les présentes. Nous ne nous engageons pas à mettre à jour ces déclarations prospectives. Pour une discussion des hypothèses, des risques, des incertitudes et des autres facteurs importants qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement de ceux exprimés dans les énoncés prospectifs, veuillez consulter nos plus récents rapports sur formulaires 10-K et 10-Q déposés auprès de la U.S. Securities and Exchange Commission. L'inclusion de renseignements dans le présent rapport ne doit pas être interprétée comme une caractérisation de l'importance relative ou de l'incidence financière (ou de l'incidence potentielle) de ces renseignements. Ce rapport contient des marques de commerce, des noms commerciaux et des marques de service appartenant à Chubb Limited et à ses filiales, y compris Chubb ^{MD} et le logo Chubb ^{MD}. De plus, ce rapport contient des marques de commerce, des noms commerciaux ou des marques de service de sociétés autres que Chubb, qui appartiennent à leurs propriétaires respectifs.